

Zaventem, le 29 juillet 2018

Avenir du quota de jours de congé médical ...

Avant de communiquer une nouvelle fois sur ce sujet hyper sensible, nous avons pris le temps de nous informer pour en savoir plus que le peu écrit dans la presse, essentiellement Le Soir et Het Laatste Nieuws, les autres médias s'étant limités à relayer simplement ces derniers.

De différents acteurs politiques, il nous revient que les déclarations tapageuses et inquiétantes pour les membres du personnel ne visent finalement qu'une « décision de principe » (dixit nos sources) dont les éléments d'exécution doivent encore être négociés par les partenaires au gouvernement.

Si la police fait partie de la Fonction publique, elle dispose cependant d'un statut sui generis aussi pour cette matière précise ... mais quelques articles de ce volet de notre statut font références directement au statut général de la Fonction publique.

Cela signifie que nous ne serons pas dispensés de cette volonté politique inscrite dans l'accord de gouvernement depuis le début de cette législature **SI** cette législature va au bout de l'exercice consistant à déterminer les éléments d'exécution concrets de cette « décision de principe » **OU SI** la législature prochaine reprend cette volonté de réforme à sa charge.

En tel des deux cas, il est indubitable qu'il faudra au ministre de l'Intérieur (actuel ou futur) négocier dans notre secteur car la solution intervenue au niveau de la Fonction publique ne sera pas applicable telle quelle chez nous.

Le ministre de l'Intérieur actuel a démontré par ses déclarations qu'il avait bien saisi toutes les particularités de notre métier imposant, en matière de congé médicaux, un dispositif adapté même s'il émane de la Fonction publique.

Comme à chaque fois que le sujet est venu sur la table depuis le démarrage de cette législature, le SLFP Police compte bien :

1. Vous informer en toute transparence ;
2. Veiller à vos intérêts par tous moyens dans le cadre de possibles débats en Comité A, B ou de secteur ;
3. **Mais veiller aussi – et nous sommes les seuls à porter cette revendication – au maintien des commissions d'inaptitudes qui sont, pour les membres du personnel mais particulièrement les policiers blessés, la seule porte de sortie honorable puisqu'il n'y a plus (ou bien trop peu) d'emplois « adaptés » dans notre secteur.**

Nous avons lu dans la presse que la CSC-SP envisage dès à présent des actions en septembre. Il doit être clair que si l'horizon se bouche vraiment pour le secteur policier, le SLFP Police se ralliera volontiers aux initiatives de la CSC-SP.

Vincent Gilles
Président National
+32475304864

Vincent Houssin
Vice-Président National
+32485184952